

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle est, comme le Rapport sur les Orientations Budgétaires et le Budget Primitif 2019, disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : rapport d'orientations budgétaires, budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Les résultats de clôture de l'exercice 2018 s'établissent comme suit :

| | Report exercice 2017 | 2018 | Cumulé | Reste à réaliser |
|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------|---------------------|-----------------------------|
| Résultat de fonctionnement | 711 932.89 | 832 726.74 | 359 911.73 | |
| Résultat d'investissement | 817 367.60 | -457 455.87 | 1 544 659.63 | 117 148.08 |
| Résultat global de clôture | 1 529 300.49 | 375 270.87 | 1 904 571.36 | 117 148.08 |

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les dépenses de fonctionnement permettent à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les dépenses d'investissement préparent l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

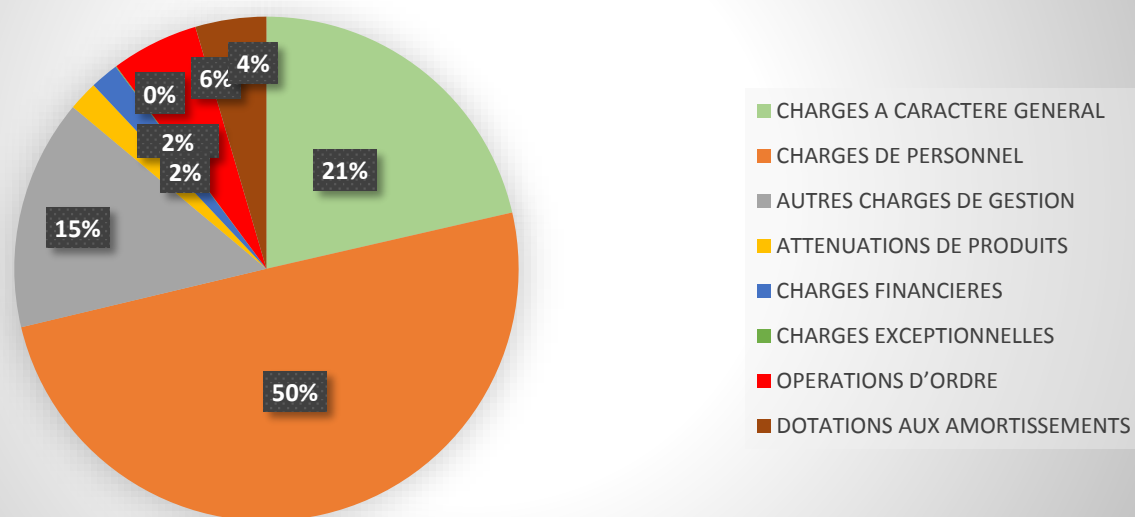
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées en grande partie de dépenses obligatoires.

| CHAPITRES BUDGETAIRES | CA 2018 | OBSERVATIONS |
|------------------------------|-------------------|---|
| CHARGES A CARACTERE GENERAL | 990 058 € | Poursuite de la maîtrise des dépenses. Ce poste de dépenses correspond aux dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et des services publics (Carburant, assurances, contrats de prestations de services...) |
| CHARGES DE PERSONNEL | 2 304 851 € | Les avancements statutaires d'échelon et de grade Evolution à la hausse par rapport à 2017 en raison notamment de la mise en place de nouveaux services tels que la Médiathèque, l'entretien de la Crèche et le remplacement d'agents partis. |
| AUTRES CHARGES DE GESTION | 684 456 € | Ce chapitre regroupe les participations aux syndicats intercommunaux, au SDIS, les subventions (aux associations, au CCAS, à l'OGEC, à la Crèche) et les indemnités des élus. |
| ATTENUATIONS DE PRODUITS | 87 790 € | Prélèvement pour carence de logements sociaux (loi SRU), dégrèvement Taxe d'Habitation sur logements vacants, FPIC |
| CHARGES FINANCIERES | 84 144 € | Paielement des intérêts des emprunts |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 2 358 € | Dictionnaires pour les écoles, aide à une commune sinistrée de l'Aude |
| OPERATIONS D'ORDRE | 259 023 € | Ecriture de sortie d'actif liée à des cessions |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 210 305 € | Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour remplacer les matériels obsolètes |
| TOTAL | 4 622 985€ | |

CA 2018 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 4 622 985 €

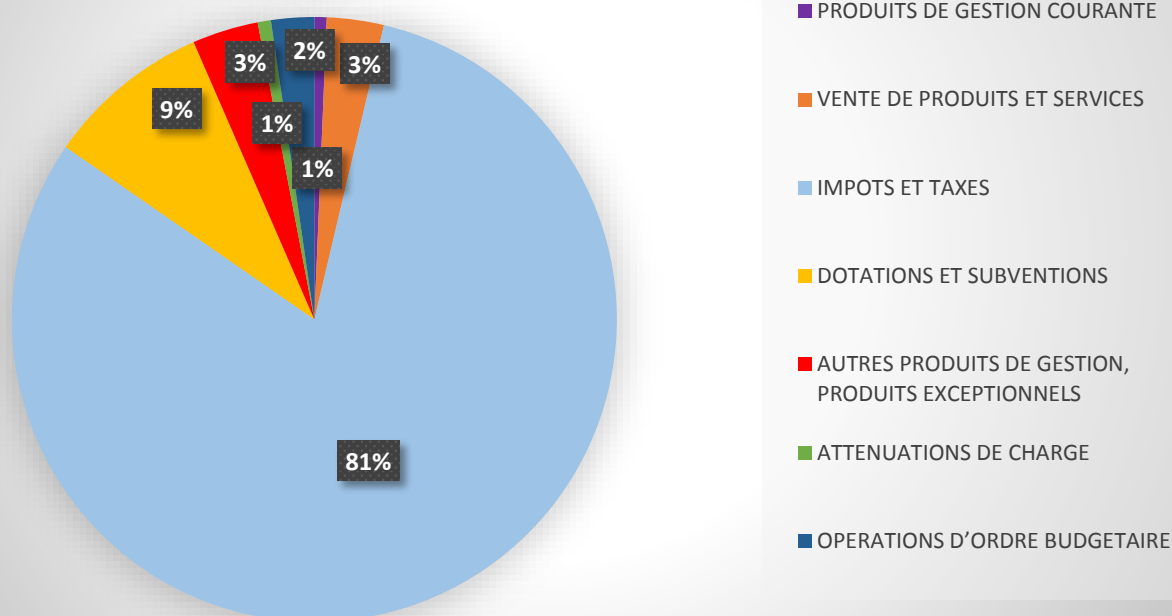


B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

| CHAPITRES BUDGETAIRES | CA 2018 | OBSERVATIONS |
|--|--------------------|---|
| PRODUITS DE GESTION COURANTE | 35 782 € | Loyer des locations des biens de la Communes, recettes issues du recyclage |
| VENTE DE PRODUITS ET SERVICES | 166 070 € | Ce chapitre regroupe les recettes prévisionnelles relatives à l'exploitation des services communaux (cantine, CLSH, occupation du domaine public, concessions...) |
| IMPOTS ET TAXES | 4 416 399 € | La recette fiscale augmente légèrement du fait de l'actualisation des bases d'imposition. L'attribution de compensation est en légère baisse du fait du transfert de la compétence GEMAPI et de la fin du SITS Le produit des autres taxes (droits de mutation qui connaissent des variations importantes à la hausse, taxe sur l'électricité, ...) est en augmentation constante |
| DOTATIONS ET SUBVENTIONS | 480 955 € | Compensations fiscales Dotations versées par l'Etat, versements CAF |
| AUTRES PRODUITS DE GESTION, PRODUITS EXCEPTIONNELS | 192 654 € | Il s'agit essentiellement de legs, cessions, et recettes exceptionnelles (remboursement de sinistres). |
| ATTENUATIONS DE CHARGE | 38 478 € | Remboursement sur rémunération du personnel par les assurances |
| OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE | 125 374 € | Ecritures liées aux cessions, Amortissement de subventions |
| TOTAL | 5 455 712 € | |

CA 2018 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

5 455 712 €

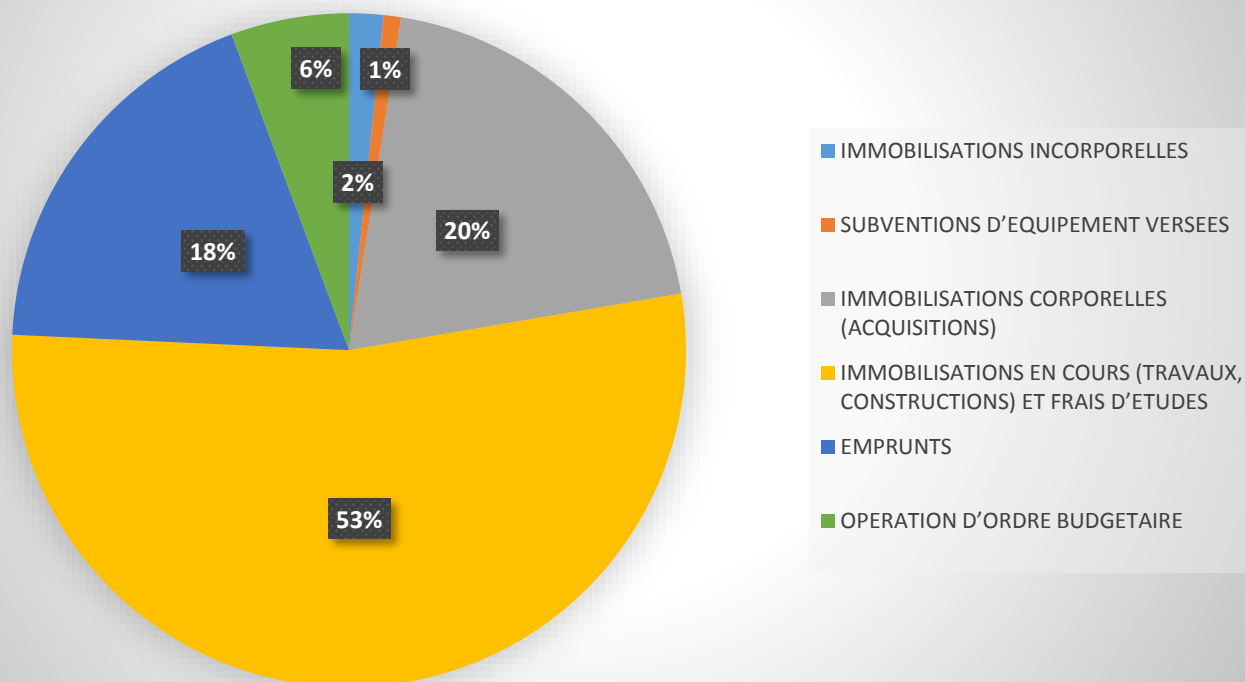


II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

| CHAPITRES BUDGETAIRES | CA 2018 | OBSERVATIONS |
|---|--------------------|--|
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 36 285 € | Logiciel, insertion dans la presse, frais d'études avant travaux |
| SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES | 18 681 € | Subvention Maison de Retraite et Façades |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ACQUISITIONS) | 438 907 € | Acquisitions Maison Rousset, Radars Pédagogiques, installations techniques, agencements |
| IMMOBILISATIONS EN COURS (TRAVAUX, CONSTRUCTIONS) ET FRAIS D'ETUDES | 1 182 433 € | Etudes et travaux |
| EMPRUNTS | 411 783 € | Remboursement du capital d'emprunt |
| OPERATION D'ORDRE BUDGETAIRE | 125 374 € | Bascule FCTVA en recette de fonctionnement, amortissement subventions et écritures liées aux cessions (Golden, VL) |
| TOTAL | 2 213 463 € | |

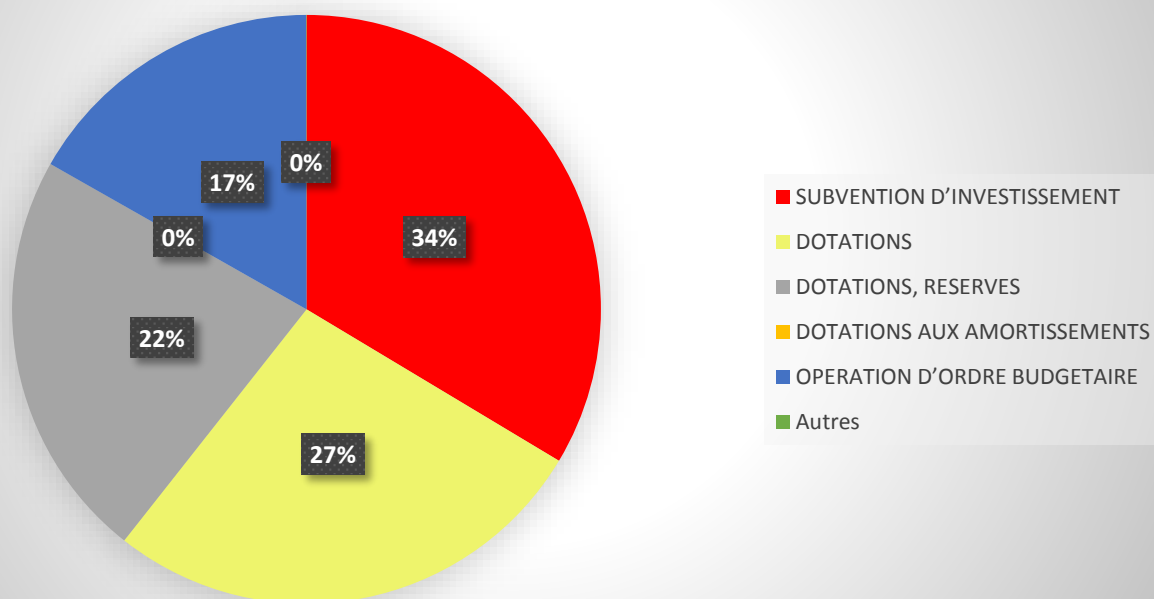
CA 2018 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2 213 463 €



B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

| CHAPITRES BUDGETAIRES | CA 2018 | OBSERVATIONS |
|---------------------------------|--------------------|---|
| SUBVENTION D'INVESTISSEMENT | 519 389 € | Subventions perçues du Conseil départemental, de Terre de Provence Agglomération, de l'Etat, de la CAF |
| DOTATIONS, RESERVES (hors 1068) | 417 739 € | FCTVA (remboursement par l'état d'une partie de la TVA acquittée), taxe d'aménagement |
| DOTATIONS, RESERVES (1068) | 349 146 € | Excédent de fonctionnement capitalisé |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 210 305 € | Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus |
| OPERATION D'ORDRE BUDGETAIRE | 259 023 € | Plus-values, écriture de sortie d'actif Amortissements |
| Autres | 406 € | Remboursement suite travaux |
| TOTAL | 1 756 008 € | |

CA 2018 - RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 756 008 €



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT :
DEPENSES D'EQUIPEMENT REALISEES ET SUBVENTIONS PERCUES EN 2018

| PROGRAMMES DE TRAVAUX | DEPENSES (TTC) | SUBVENTIONS ENCAISSEES (Etat, Conseil Départemental) |
|--|---------------------------|---|
| AMENAGEMENTS MAIRIE | | 5 692 € |
| AMENAGEMENT URBAINS ET VOIRIES | 506 538 € | |
| BUSAGE ET BASSIN D'ORAGES | 27 973 € | |
| CAFE DU MIDI | 6 000 € | |
| CHAUFFAGE ECOLE PRIMAIRE | 169 901 € | |
| CHAPELLE SAINT MICHEL | 40 643 € | 18 528 € |
| CRECHE | 113 108 € | 77 000 € |
| DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE | | 6 168 € |
| ECLAIRAGE PUBLIC | 102 000 € | |
| ESPACE INTERGENERATIONNEL LA DURANCE | 201 830 € | 269 739 € |
| MEDIATHEQUE (Mobilier, Informatique, Livres) | 89 236 € | 42 800 € |
| PANNEAUX LUMINEUX | 89 193 € | 40 880 € |
| PERFORMANCES ENERGETIQUE CSC | 13 774 € | |
| RADARS PEDAGOGIQUES | | 2 072 € |
| SUBVENTION D'EQUIPEMENT (MAISON DE RETRAITE) | 17 686 € | |
| VEHICULE ELECTRIQUE PM | | 12 538 |
| MATERIEL ROULANT (ST) | | 40 520 € |
| TOTAL | 1 377 882 € | 515 937€ |